La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.

États financiers au 31 mars 2023

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats et actif net	6 - 7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 14
Annexes	15 - 19

Raymond Chabot
Grant Thornton

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
138, route 132 Ouest
New Richmond (Québec) G0C 2B0

T 418 392-5001

Aux administrateurs de
La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc. (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023 et les états des résultats et actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des apports d'activités de financement et de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports d'activité de financement et de dons, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2023 et 2022, de l'actif à court terme aux 31 mars 2023 et 2022 et de l'actif net aux 1er avril 2022 et 2021 et aux 31 mars 2023 et 2022. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2022, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[1]

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

New Richmond
Le 26 juin 2023

[1] CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A123501

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.
Résultats et actif net
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
	$	$
Produits		
Subvention Le Carrefour de soutien aux aidants GÎM		
Activités de jour et de stimulation à domicile (Annexe B)	**122 857**	122 884
Soutien administratif - Activités de jour et de stimulation à domicile (Annexe B)	**6 143**	6 144
À l'écoute des proches aidants		78 300
Soutien administratif - À l'écoute des proches aidants		3 915
Subvention CISSS de la Gaspésie		
Mission globale	**291 522**	280 390
Québec ami des aînés (Annexe C)	**5 000**	
Entente de service Répit (Annexe E)	**9 542**	
Plan Alzheimer	**5 268**	
Subvention de la Ministre responsable des Aînés et des Proches aidants		
Bonification services avec les proches aidants	**50 000**	10 000
Programme Action Aînés du Québec	**39 441**	5 559
Québec ami des aînés (Annexe C)	**32 308**	
Contribution des usagers - Activités de jour et stimulation à domicile (Annexe B)	**4 408**	570
Subvention du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale		6 800
Apports		
Activité de financement - Défi Alzheimer	**161 062**	170 255
Dons funéraires	**5 648**	6 483
Dons du milieu	**23 379**	5 669
Partenaires santé	**2 519**	3 292
Cartes de membres	**2 954**	2 496
Formation professionnelle Mieux intervenir, ça s'apprend	**10 320**	
Fédération québécoise des sociétés Alzheimer		
Entente de référencement (Annexe D)	**60 000**	60 000
Remboursement des frais de déplacements	**2 975**	997
Campagne fédérée	**8 929**	
Ensemble pour le plaisir	**1 827**	
Fondation Communautaire Bas-Saint-Laurent Gaspésie - Les Îles		
Communication proches aidants		11 424
Distribution	**10 060**	9 436
Cotisations - Programme musique et mémoire	**800**	825
Contribution des usagers - Entente de service Répit (Annexe E)	**1 091**	
Ristournes et intérêts	**3 746**	958
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**11 302**	13 837
	873 101	800 234

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.
Résultats et actif net
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
	$	$
Charges		
Frais d'opérations et d'administration (Annexe A)	**561 641**	499 157
Activités de jour et de stimulation à domicile (Annexe B)	**147 021**	187 849
Québec ami des aînés (Annexe C)	**32 308**	
À l'écoute des proches aidants		85 318
Entente de référencement FQSA (Annexe D)	**69 794**	65 323
Entente de service Répit (Annexe E)	**22 509**	
Communication proches aidants		11 424
Frais de gestion Défi Alzheimer	**9 998**	11 983
Contribution à un fonds permanent à la Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent Gaspésie - Les Îles	**22 020**	
	865 291	861 054
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	**7 810**	(60 820)
Actif net au début	**217 014**	277 834
Actif net à la fin	**224 824**	217 014

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.
Flux de trésorerie
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
	$	$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	**7 810**	(60 820)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	**25 822**	29 130
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**(11 302)**	(13 837)
	22 330	(45 527)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	**35 493**	(20 861)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	**57 823**	(66 388)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(4 949)**	(18 904)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursements d'emprunts à long terme et flux de trésorerie liés aux activités de financement	**(48 632)**	(8 090)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	**4 242**	(93 382)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	**244 203**	337 585
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	**248 445**	244 203
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	**51 930**	50 913
Placements	**196 515**	193 290
	248 445	244 203

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.
Situation financière
au 31 mars 2023

	2023	2022
	$	$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	**51 930**	50 913
Dépôts à terme	**196 515**	193 290
Comptes clients et autres créances (note 3)	**106 418**	40 395
Frais payés d'avance	**1 487**	1 431
	356 350	286 029
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 4)	**395 713**	416 586
	752 063	702 615
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 5)	**87 860**	79 844
Produits reportés (note 6)	**136 982**	43 426
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	**148 624**	8 628
	373 466	131 898
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	**153 773**	165 075
Dette à long terme (note 8)		188 628
	527 239	485 601
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	**93 316**	94 255
Non affecté	**131 508**	122 759
	224 824	217 014
	752 063	702 615

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.
Notes complémentaires
au 31 mars 2023

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de gérer un programme visant à informer et à soutenir la population et les proches de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine aux prises avec la maladie d'Alzheimer et autres troubles connexes. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes du l'actif net.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Revenus d'activité de financement

Les revenus d'activité de financement sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont eu lieu, à la condition que leur réception soit raisonnablement assurée.

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.
Notes complémentaires
au 31 mars 2023

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers) alors que ceux qui provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.
Notes complémentaires
au 31 mars 2023

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent :

	Taux
Bâtiment	4 %
Stationnement	8 %
Enseigne et mobilier et agencements	20 %
Équipement informatique, logiciels et équipements de service	30 %

Les apports afférents aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles, puis amortis au même taux que la catégorie d'immobilisations corporelles correspondantes.

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

3 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2023	2022
	$	$
Comptes clients	**12 774**	2 942
Subventions gouvernementales à recevoir	**86 900**	30 000
Taxes à la consommation	**6 744**	7 453
	106 418	40 395

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.
Notes complémentaires
au 31 mars 2023

4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2023	2022
	Coût	**Amortis-sement cumulé**	**Valeur comptable nette**	Valeur comptable nette
	$	**$**	**$**	$
Terrain	**16 500**		**16 500**	16 500
Bâtiment	**453 793**	**110 802**	**342 991**	357 283
Stationnement	**4 007**	**1 676**	**2 331**	2 535
Enseigne	**1 704**	**1 065**	**639**	799
Mobilier et agencements	**39 619**	**27 282**	**12 337**	13 162
Équipement informatique	**61 862**	**42 957**	**18 905**	23 436
Logiciels	**2 082**	**1 657**	**425**	607
Équipements de service	**8 865**	**7 280**	**1 585**	2 264
	588 432	**192 719**	**395 713**	416 586

5 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2023	2022
	$	$
Comptes fournisseurs et charges à payer	**17 697**	16 394
Salaires à payer	**46 946**	42 025
Retenues à la source à payer	**23 217**	21 425
	87 860	79 844

Les sommes à remettre à l'État totalisent 23 217 $ au 31 mars 2023 (21 425 $ au 31 mars 2022).

6 - APPORTS REPORTÉS

	2023	2022
	$	$
Solde au début	**43 426**	17 217
Montant constatés aux résultats	**(43 426)**	(17 217)
Montant encaissé pour le prochain exercice	**136 982**	43 426
Solde à la fin	**136 982**	43 426

Les apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

7 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent les subventions et les contributions du milieu relatives au projet d'acquisition et de rénovations du siège social ainsi que pour l'acquisition d'équipements.

	2023	2022
	$	$
Solde au début	**165 075**	178 912
Amortissement	**(11 302)**	(13 837)
Solde à la fin	**153 773**	165 075

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.
Notes complémentaires
au 31 mars 2023

8 - DETTE À LONG TERME

	2023	2022
	$	$
Emprunt hypothécaire, garanti par un terrain et un bâtiment dont la valeur comptable nette est de 359 491 $ au 31 mars 2023, 6,5 %, remboursable par versements mensuels de 1 550 $, capital et intérêts, échéant en novembre 2023	**148 624**	157 256
Emprunt, sans intérêt, remboursé au cours de l'exercice		40 000
	148 624	197 256
Tranche échéant à moins de un an	**148 624**	8 628
	-	188 628

9 - GARANTIE BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 48 000 $, porte intérêt au taux de 15,20 % et est renégociable annuellement.

10 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances (excluant les taxes de vente à recevoir), étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle des activités d'investissement et de financement.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Le dépôt à terme, l'emprunt hypothécaire et la garantie bancaire portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.
Annexes
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

ANNEXE A

	2023	2022
	$	$
CHARGES		
Salaires et charges sociales - administration	**166 246**	167 863
Salaires et charges sociales - intervenantes et animatrices	**218 506**	150 754
Formation de l'administration	**1 945**	1 537
Formation des intervenantes	**1 164**	1 698
Activités pour les proches aidants	**11 645**	18 771
Activités pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer	**4 758**	10 227
Activités de financement	**2 459**	
Centre de documentation	**871**	454
Table des intervenants	**2 530**	1 629
Déplacements - administration	**5 400**	2 841
Déplacements - intervenantes	**22 229**	7 849
Déplacements - conseil d'administration	**3 203**	
Frais de repas	**29**	
Assemblée générale	**615**	2 382
Fournitures et frais de bureau	**15 258**	15 299
Cotisations annuelles	**3 942**	4 704
Taxes et permis	**165**	231
Télécommunications	**14 132**	14 803
Publicité	**4 415**	4 029
Charges locatives	**18 755**	16 587
Énergie	**2 618**	2 449
Entretien et réparations	**6 702**	10 754
Honoraires professionnels	**8 636**	18 403
Assurances	**3 710**	3 668
Intérêts et frais bancaires	**491**	489
Intérêts sur la dette à long terme	**9 964**	10 505
Programme de formation	**3 322**	
Autres	**2 109**	2 101
Amortissement des immobilisations corporelles	**25 822**	29 130
	561 641	499 157

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.
Annexes - Activités de jour et de stimulation à domicile
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

ANNEXE B

	2023	2022
	$	$
PRODUITS		
Subvention Le Carrefour de soutien aux aidants GÎM	**122 857**	122 884
Soutien administratif	**6 143**	6 144
Contribution des usagers	**4 408**	570
	133 408	129 598
CHARGES		
Salaires et charges sociales	**112 683**	154 221
Achat de nourriture	**3 603**	4 861
Achat de jeux de stimulation	**4 235**	1 321
Déplacements - usagers	**20 357**	20 002
Location de salle		1 300
Frais administratifs	**6 143**	6 144
	147 021	187 849
Insuffisance des produits par rapport aux charges	**(13 613)**	(58 251)

Les dépassements de coûts sont assumés par La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.
Annexes - Québec ami des aînés
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

ANNEXE C

	2023	2022
	$	$
PRODUITS		
Subventions		
Subvention CISSS de la Gaspésie	**5 000**	
Ministre responsable des Aînés et des Proches aidants	**32 308**	
	37 308	
CHARGES		
Salaires et charges sociales	**9 447**	
Fournitures et frais de bureau	**182**	
Honoraires professionnels	**17 048**	
Contrat pour artiste	**2 540**	
Déplacements	**195**	
Frais administratifs	**2 896**	
	32 308	-
Excédent des produits par rapport aux charges	**5 000**	-

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.
Annexes - Entente de référencement FQSA
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

ANNEXE D

	2023	2022
	$	$
PRODUITS		
Fédération Québécoise des Sociétés d'Alzheimer	**60 000**	60 000
CHARGES		
Salaires et charges sociales	**62 890**	58 815
Déplacements	**2 497**	963
Matériel et équipement		675
Centre de documentation		324
Fournitures et frais de bureau	**1 312**	1 268
Cotisations annuelles	**1 175**	1 005
Honoraires professionnels		353
Frais administratifs	**1 920**	1 920
	69 794	65 323
Insuffisance des produits par rapport aux charges	**(9 794)**	(5 323)

Les dépassements de coûts sont assumés par La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.
Annexes - Entente de service Répit
pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

ANNEXE E

	2023	2022
	$	$
PRODUITS		
CISSS de la Gaspésie	**9 542**	
Contribution des usagers	**1 091**	
	10 633	
CHARGES		
Salaires et charges sociales	**17 892**	
Charges locatives	**1 458**	
Achat de nourriture	**997**	
Déplacements - usagers	**2 162**	
	22 509	-
Insuffisance des produits par rapport aux charges	**(11 876)**	-

Les dépassements de coûts sont assumés par La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.